



C.F.P.P.A. de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS



APPRENEZ AVEC NOUS
CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

rue William Bertrand,
17560 BOURCEFRANC
05 46 85 98 20
cfppa.bourcefranc@educagri.fr

TAUX DE REUSSITE

100 % (EN 2023)

TAUX DE SATISFACTION

92 % (EN 2023)

MISE À JOUR ET VALIDÉE LE 31/08/2023

Nous vous guidons à l'aide de nos formations, notre centre peut vous aider à élaborer votre projet professionnel et vous accompagne dans votre évolution.

LE
CERTIFICAT DE
FORMATION DE
BASE À LA
SECURITÉ



Le Certificat de Formation de Base à la Sécurité permet d'acquérir des connaissances de base en matière de prévention et de lutte contre l'incendie, de premiers secours, de sécurité des personnes, de responsabilités sociales et de survie en mer en cas d'abandon du navire.

PUBLIC CONCERNE

Salarié, demandeur d'emploi et chef d'entreprise.

L'inscription se fait sur dossier. Des sessions sont planifiées trois fois par an. Nous consulter pour les dates.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour bénéficier d'une adaptation de parcours ou d'une réorientation.

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Diverses possibilités (OPCO, personnel, employeurs, Pôle emploi, CPF...), selon votre cas, contactez nous.

RS 466

CONTENU CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 26 JUILLET 2013, RELATIF À LA DELIVRANCE DU CERTIFICAT DE LA FORMATION DE BASE À LA SECURITE, ET ANNEXE I FIXANT LE PROGRAMME DE FORMATION ET D'EVALUATION, CONSULTABLE SUR WWW.UCEM-NANTES.FR

LA FORMATION



PRE-REQUIS

- Etre titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation, en cours de validité.



DIPLOME

Le Certificat de Formation de Base à la Sécurité est délivré par la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique aux candidats qui ont suivi l'ensemble des modules et qui sont admis à l'examen.

Evaluations écrites et pratiques pour les différents modules.

Un recyclage est nécessaire tous les 5 ans.

Possibilité de poursuite en CQALI (réalisé au CFPPA) et en CAEERS (non réalisé au CFPPA).



MODALITES

Un coût de 1190 € pour une durée de 52 heures 30 en temps plein.

Formation dispensée en centre.

Voie de formation : Formation continue.

Le parcours est adapté suivant les modules déjà acquis.



OBJECTIF ET CONTENU

1- Techniques Individuelles de Survie (TIS):

- Survivre en mer en cas d'abandon du navire,
- Exercices pratiques.

2- Formation de Base à la Lutte contre l'Incendie (FBLI):

- Réduire au minimum le risque d'incendie et être préparé à faire face à des situations d'urgence dues à un incendie,
- Lutter contre les incendies et les éteindre,
- Exercices pratiques.

3- Médical 1 :

- UV-PSC 1,
- UV-HPR,
- UV-AMMCT1.

4- Sécurité des Personnes et Responsabilités Sociales (SPRS):

- Appliquer les procédures d'urgence,
- Prendre des précautions pour prévenir la pollution du milieu marin,
- Observer des pratiques de travail sûres,
- Contribuer à l'efficacité des communications à bord du navire,
- Contribuer au maintien de bonnes relations humaines à bord du navire,
- Comprendre et prendre les mesures nécessaires pour gérer la fatigue.

Formation théorique et pratique (cours, exercices et simulations).